

Information UFE

Après les élections européennes : L'UFE demande un soutien pour l'industrie foraine européenne

Réduire la bureaucratie : la clé du succès



Après les élections européennes de 2024, l'Union Foraine Européenne (UFE) a renouvelé ses demandes aux nouveaux députés élus et à la Commission européenne. L'accent est mis sur les intérêts des forains et des fêtes foraines en Europe. Les petites et moyennes entreprises (PME) du secteur continuent d'être confrontées à d'importants obstacles bureaucratiques qui entravent leur fonctionnement et la pérennité des fêtes foraines traditionnelles.

Le président de l'UFE, Albert Ritter, a annoncé un renforcement du travail de lobbying afin de faire avancer les réformes urgentes nécessaires dans le domaine de la réduction de la bureaucratie. Comme l'a souligné Ritter, cela ne devrait pas seulement profiter aux forains, mais aussi préserver la diversité culturelle et l'héritage des fêtes foraines en Europe.

"Les fêtes foraines", a déclaré le président de l'UFE, "sont un élément essentiel du patrimoine culturel de nombreux pays européens. Elles n'offrent pas seulement des divertissements et des loisirs, mais sont également des facteurs économiques importants pour les régions. Chaque année, elles attirent des millions de visiteurs et créent des emplois. Pour préserver ces traditions, il est indispensable d'améliorer les conditions-cadres pour les entreprises foraines".



UFE-Président Albert Ritter



Session du Parlement européen. Photo : © Union européenne 2024

Revendications de l'UFE

Les principales revendications de l'Union Foraine Européenne se concentrent sur la réduction de la bureaucratie et le soutien aux entreprises. Il s'agit entre autres de :

la simplification des procédures d'autorisation : Les forains sont souvent confrontés à des processus d'autorisation complexes et chronophages. Une standardisation et une simplification de ces procédures au niveau européen pourraient y remédier.

Soutien financier et programmes de promotion : Les petites et moyennes entreprises foraines, en particulier, ont besoin d'accéder à des aides financières et à des programmes de soutien spécifiques pour pouvoir réaliser des investissements et se prémunir contre les fluctuations économiques.

Réduction de la bureaucratie : la réduction des obstacles bureaucratiques inutiles comprend aussi

bien la simplification des processus administratifs que la réduction des obligations de rapport et

des exigences de documentation.

Les exigences administratives complexes et chronophages représentent une charge considérable

pour les forains. Le président de l'UFE a souligné que la réduction de ces obstacles ne profiterait

pas seulement aux forains, mais aussi aux municipalités et à l'économie en général. Moins de

bureaucratie signifie plus de temps et de ressources pour le travail réel et, en fin de compte, une

augmentation de l'attractivité et de la diversité des fêtes foraines.

Les élections européennes de 2024 ont donné lieu à de nouvelles constellations politiques. L'UFE

espère que les nouveaux représentants élus au Parlement européen reconnaîtront l'importance

de la branche foraine et s'engageront pour les réformes nécessaires. Le président Albert Ritter a

déclaré : "Le dialogue avec les décideurs sera intensifié dans les mois à venir afin de défendre

efficacement les intérêts du secteur et d'obtenir des améliorations durables. La présidence de

l'Union Foraine Européenne et ses associations nationales s'engagent résolument pour que les

préoccupations des forains soient entendues et mises en œuvre dans les processus de décision

politique".

Information UFE

Service d'information de l'Union Foraine Européenne

Numéro 6.2024, 30.06.2024

Bureau de la rédaction

Albert Ritter (responsable)

Christoph Jansen

Droits d'auteur des photos

Sauf indication contraire: UFE

Nous sommes heureux de fournir des photos de l'UFE en qualité d'impression.

Personne de contact

Christoph Jansen

Europäische Schausteller-Union

c/o Deutscher Schaustellerbund e.V.

Am Weidendamm 1a, D-10117 Berlin

Téléphone: +49 (0) 228 64 48 64

3

Portable: +49 (0) 170 270 66 68

E-Mail: christoph.jansen@dsbev.de